

Les
SOIRÉES

DEMAIN MONTRÉAL



Arrondissement de Saint-Léonard

Le 26 novembre 2012, de 19 h à 21 h | Bibliothèque de Saint-Léonard, salle d'activités



COMPTE RENDU

DEMAIN **MONTRÉAL**

Plus d'une quarantaine de personnes ont pris part à la soirée Demain Montréal de l'arrondissement de Saint-Léonard, tenue le 26 novembre 2012 dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de Montréal. La rencontre a débuté par un mot d'ouverture du maire de l'arrondissement, suivi de deux présentations : l'une portait sur les principales orientations du projet de Plan; l'autre, sur les enjeux de développement de l'arrondissement. Les participants ont ensuite fait état de leurs préoccupations et de leurs suggestions, sur la base de trois thèmes. Ces échanges ont pris la forme d'une plénière. Enfin, le maire de l'arrondissement a clôturé la soirée par quelques mots. Les principales conclusions qui ressortent de l'exercice sont les suivantes.

1 - L'IDENTITÉ DE SAINT-LÉONARD

Où serons-nous dans 15 ans? Que dira-t-on de nous? Quel pourrait être l'apport de l'arrondissement à l'ensemble montréalais? Quelle est la qualité première de Saint-Léonard?

De nombreux participants étaient d'accord : l'arrondissement est reconnu pour la qualité de ses services (touchant, notamment, la propreté, le déneigement et la collecte des déchets) ainsi que pour la qualité des parcs et des équipements municipaux (terrains de jeux, piscines publiques, parcs avec activités). Toutefois, selon certains, les changements démographiques récents ont fait ressortir le besoin de s'ouvrir davantage aux communautés culturelles et d'encourager la construction de logements abordables destinés aux familles nombreuses et aux aînés.

De plus, des citoyens ont estimé que des mesures particulières devraient être prises pour retenir les jeunes adultes (18-35 ans) dans l'arrondissement. Selon eux, il serait pertinent de rajeunir l'image de Saint-Léonard. Des participants ont proposé d'ajouter des espaces verts ainsi que des lieux de rassemblement et d'échange pour les jeunes et les communautés culturelles. On croit aussi que la sécurité pourrait être améliorée dans certains secteurs, en particulier à proximité des écoles, dans les parcs, sur les trottoirs et aux traverses piétonnes.

2 - VIVRE ET GRANDIR À SAINT-LÉONARD

Quelles sont les qualités qui retiendraient vos enfants dans Saint-Léonard dans 10 ou 20 ans?

Les participants se sont beaucoup intéressés à la question du logement. Pour plusieurs, il est important d'assurer l'accès à des logements salubres et abordables, notamment pour les familles et les personnes en difficulté financière. Il a été suggéré de construire des logements sociaux, peu nombreux dans l'arrondissement, ou des coopératives d'habitation. On estime également que certaines mesures devraient être améliorées : par exemple, augmenter le nombre d'inspections et

DEMAIN **MONTREAL**

rendre plus sévère la réglementation concernant la salubrité des logements, ou encore bonifier le programme d'aide à la rénovation des logements locatifs vieillissants.

Pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers, des citoyens ont demandé de développer l'image d'un arrondissement plus dynamique, plus vert et plus sécuritaire. Plusieurs éléments ont été mentionnés en ce sens. Entre autres, la convivialité de la principale rue commerciale, soit la rue Jean-Talon Est, contribue beaucoup à l'attrait et au rayonnement de l'arrondissement; certains ont proposé d'en piétonniser des tronçons ou d'encourager l'achat local. On a aussi suggéré d'aménager les quartiers de l'arrondissement avec une approche plus durable, par exemple, par l'ajout de verdure dans les rues et les grands stationnements pour contrer les îlots de chaleur et les refoulements d'égout.

Selon des participants, offrir plus de services à un coût accessible dans les lieux culturels et les installations sportives répondrait à un besoin réel des résidents et en inciterait davantage à les fréquenter. Certains mentionnent qu'il faudrait faciliter l'accès des citoyens de l'est de Saint-Léonard aux services existants. Ils proposent à cet effet la création d'un bibliobus pour les personnes ou les familles qui ne peuvent se déplacer à la bibliothèque de l'arrondissement, de même que l'intégration de l'arrondissement aux dessertes de la Navette Or de la STM destinées aux personnes âgées. On croit également qu'un programme diversifié d'animation et de divertissement dans les parcs inciterait jeunes et moins jeunes à échanger davantage entre eux et, de ce fait, contribuerait au développement d'un « esprit de quartier ».

En matière de déplacement, des participants souhaitent un réseau de transport collectif et actif plus étendu et plus sécuritaire, en particulier entre le sud et le nord de l'arrondissement pour faciliter la traversée de l'autoroute métropolitaine (A-40). Ils estiment également que le service d'autobus pourrait être amélioré de manière à favoriser l'accès des usagers à différents services : bibliothèque, parcs, piscines, installations sportives et future gare de Saint-Léonard du Train de l'Est (la nouvelle ligne de train de banlieue de l'AMT). Plusieurs ont aussi demandé des déplacements plus sécuritaires pour les aînés, notamment aux intersections.

Considérant les besoins de la population et la complexité des enjeux en question (logements sociaux, pauvreté, emplois, petite enfance, réinsertion sociale, îlots de chaleur, etc.), des citoyens ont proposé d'élaborer un plan d'intervention intégré et multidisciplinaire afin d'assurer une meilleure coordination entre les services et les intervenants, et ce, à tous les paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et local). Des participants estiment que, même si les organismes communautaires travaillent bien ensemble, les programmes actuels ne suffisent pas à lutter contre la pauvreté, dont le taux serait croissant dans Saint-Léonard. Selon eux, il faut un plan concerté de lutte contre la pauvreté et plus de moyens financiers. Certains ont aussi affirmé qu'il est nécessaire d'établir une meilleure concordance entre les objectifs municipaux et les actions mises en place, notamment au chapitre de la réglementation.

DEMAIN **MONTRÉAL**

3 - TRAVAILLER À SAINT-LÉONARD

Y a-t-il une culture d'entrepreneuriat à Saint-Léonard? Quels types d'emplois seront recherchés?

Au sujet des zones d'emploi actuelles, de nombreux participants ont reconnu l'importance d'en conserver la mixité des usages et de les dynamiser. Plusieurs suggestions ont été faites pour diversifier et consolider ce bassin d'emplois. On propose de privilégier la création d'emplois de qualité, en particulier dans les secteurs du bioalimentaire et des écotecnologies. Le remembrement de certains terrains, notamment sur la rue du Champ-d'Eau, est aussi suggéré. Enfin, on croit que l'intégration des notions de développement durable dans les secteurs industriels de Saint-Léonard permettrait la venue d'entreprises de plus grande envergure. Mais peu importe l'option retenue, les intervenants s'entendent : le commerce local doit être encouragé.

Considérant que seulement 25 % des travailleurs de Saint-Léonard résident dans l'arrondissement, des citoyens ont demandé qu'on mette en place des mesures pour favoriser l'intégration professionnelle des jeunes adultes et des nouveaux arrivants et, ainsi, augmenter les taux de rétention et d'emploi de l'arrondissement.

AUTRES COMMENTAIRES

Des participants étaient d'avis que le Plan de développement de Montréal est étendu sur une trop longue période (20 ans) et comprend trop de projets. Selon eux, on devrait se concentrer sur un échéancier plus court (5 ans) et limiter le nombre de projets afin d'en faciliter la réalisation. Certains ont aussi signalé que l'amélioration et la multiplication des échanges d'information, au moyen du journal local ou de rencontres citoyennes, permettraient de mieux comprendre les besoins (écoles, sécurité, etc.) et de mieux saisir les opportunités, tout en raffermissant le tissu social.

DEMAIN **MONTRÉAL**

INTERVENANTS

Les présentations faites lors de la soirée ont été assurées, dans l'ordre, par :

- **M. Michel Bissonnet**, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard;
- **M. Sylvain Ducas**, chef de division, Bureau du Plan, Ville de Montréal;
- **M^{me} Mélanie Roy**, conseillère en planification, Division de l'urbanisme, Direction des travaux publics, de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Saint-Léonard.

SUIVI DU DOSSIER

Les conclusions de cette soirée permettront à la Ville de raffiner la vision d'avenir proposée dans le projet de Plan de développement de Montréal et soutiendront la planification locale effectuée sur une base continue par l'arrondissement de Saint-Léonard. L'exercice alimentera également les travaux d'élaboration du Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal et du Plan d'urbanisme de Montréal.

Ce compte rendu a été produit par la Division de la planification urbaine, Direction de l'urbanisme et du développement économique, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal. Février 2013.

ville.montreal.qc.ca/demainmontreal